



RAPPORT **D'ACTIVITÉ** & **CHIFFRES CLÉS**



ÉDITO

Le 10 juin 2025

L'année 2024 a été marquée par des évolutions majeures pour notre établissement, dans un contexte toujours exigeant pour le service public hospitalier.

La mise en place d'un intérim de direction en mars a permis de maintenir le cap, tout en amorçant une phase de transition pour le Pôle Santé Sarthe & Loir (PSSL). Malgré les tensions structurelles, notamment liées à la démographie médicale, certaines dynamiques positives ont pu être enclenchées. La réouverture de plusieurs services, tels que l'Unité d'Hospitalisation de Courte Durée (UHCD) avec 4 lits supplémentaires, ou encore l'Unité de Soins Renforcés (6 lits), illustre cette volonté d'améliorer l'accès aux soins et la fluidité des parcours.

La certification obtenue fin novembre 2024 à l'issue de la visite de la Haute Autorité de Santé, avec une décision positive de l'Agence nationale, est venue confirmer la qualité des prises en charge et l'engagement sans faille des équipes.

Mais cette année a également été marquée par des fragilités persistantes.

La suspension des naissances au sein de la maternité, faute de ressources médicales suffisantes, reste une préoccupation majeure. L'activité globale – toujours en deçà des niveaux observés en 2019 – et le rétablissement progressif du financement à l'activité, pèsent lourdement sur la situation financière de l'établissement. Dans ce contexte, un audit conduit par l'ANAP à l'été 2024 a permis d'établir un diagnostic partagé et d'identifier des leviers d'action pour redresser durablement la trajectoire. Ces éléments portés à la connaissance du Conseil de surveillance en fin d'année font désormais l'objet d'un travail en interne pour construire ensemble le projet d'établissement 2025-2030.

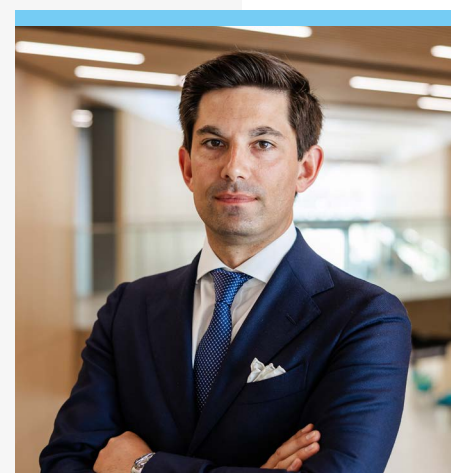
C'est dans cette dynamique de transformation que se profile désormais le passage en direction commune, prévu pour 2025. Cette nouvelle gouvernance, fondée sur la coopération et le collectif, permettra d'aborder les mois à venir avec détermination, en consolidant notre ancrage territorial et en renforçant l'offre de soins de proximité.

Nous remercions l'ensemble des professionnels pour leur engagement, leur résilience et leur esprit d'équipe.

C'est ensemble que nous continuerons à relever les défis, pour maintenir une offre de soins accessible, humaine et de qualité pour tous.



Guillaume LAURENT
Directeur général



Aldric EVAIN
Directeur délégué par intérim



Jérémy LELLOUCH
Président de la commission médicale
d'établissement





RAPPORT D'ACTIVITÉ

SOMMAIRE

Rétrospective de l'année 2024

Le Pôle Santé Sarthe & Loir

La gouvernance	10
Les chiffres clés	11
La formation	13
Les professionnels	14
La qualité des soins	16
Les finances et investissements	17
Les moyens logistiques et technique	18
Le développement durable	20
Le territoire	21

Nos pôles

Médecine	24
Chirurgie - Anesthésie	26
Femme - Mère - Enfant	28
Urgences - Anesthésie	30
Médico-technique	32
Médico-social	34
Les consultations externes	40

Les instances

RÉTROSPECTIVE 2024



Janvier

Le Centre relais des troubles du langage et des apprentissages (CRTL) étend ses consultations aux enfants de toute la Sarthe !



Janvier

La Consultation mémoire de territoire du PSSL s'est vue recevoir une nouvelle labélisation de la part de l'ARS des Pays de la Loire



Février

Journée portes ouvertes de l'IFSI/IFAS de la Flèche



Mars

Mise en place de la direction par intérim au Pôle Santé Sarthe & Loir



Mars

Signature du contrat local de santé avec la Communauté de commune du Pays Sabolien



Avril

Premier forum des métiers et job dating organisé par le Pôle Santé Sarthe & Loir



Mai

Ouverture du Centre de consultation de proximité (CCP) pour les usagers sans médecins traitants.



Juin

Fête d'été entre les résidents, leurs proches et le personnels du Foyer de vie (FDV) et du Foyer d'accueil médicalisé (FAM)



Aout

Modernisation du service d'imagerie médicale avec l'installation d'une nouvelle IRM



Septembre

Rentrée des étudiants et des élèves à l'IFSI IFAS de la Flèche



Octobre

Signature du contrat local de santé avec la Communauté de commune du Pays Fléchois



Octobre

Visite de la délégation interministérielle de la transformation publique dans le cadre du Conseil national de la refondation #CNRSanté



Novembre

Réouverture de l'UHCD*



HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

Novembre

Visite de certification pour la qualité des soins de l'HAS au sein de l'établissement.

*UHCD : Unité d'hospitalisation de courte durée



LE PÔLE SANTÉ SARTHE ET LOIR

- 10 La gouvernance
- 11 Les chiffres clés
- 13 La formation
- 14 Les professionnels
- 16 La qualité des soins
- 17 Les finances et investissements
- 18 Les moyens logistiques et technique
- 20 Le développement durable
- 21 Le territoire

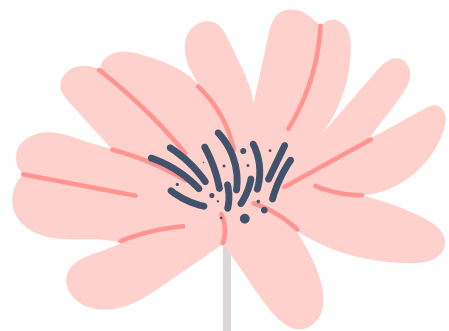
LE PÔLE SANTÉ SARTHE ET LOIR

Établissement Public Hospitalier

Directeur général par intérim :
Guillaume LAURENT

Directeur général adjoint par intérim :
Alexandre MORAND

Directeur délégué par intérim:
Aldric EVAIN



5 SITES

réunissant un Centre hospitalier, deux EHPAD, un Foyer et un Institut de formation, le PSSSL est un **acteur essentiel de soins et d'hébergement du sud Sarthe**.

Desservant un bassin de vie de **80 000 à 100 000 habitants**, le PSSSL offre une prise en charge complète dans le champ sanitaire et médico-social, en proximité

1 HÔPITAL EN PROXIMITÉ

1 AMBITION

« Un hôpital en proximité, au cœur du territoire, tourné vers l'avenir ! »

LA GOUVER- NANCE

CONSEIL DE SURVEILLANCE DE 15 MEMBRES

Le conseil de surveillance a pour missions principales de se prononcer sur la stratégie de l'établissement et d'exercer à son égard le contrôle permanent de sa gestion. Il élit son président parmi les représentants des collectivités territoriales et les personnalités qualifiées qui le composent pour une durée de 5 ans.

- 5 personnes élues des collectivités locales
- 5 personnes qualifiées (1 poste vacant)
- 3 professionnels de santé de l'établissement
- 2 représentants syndicaux

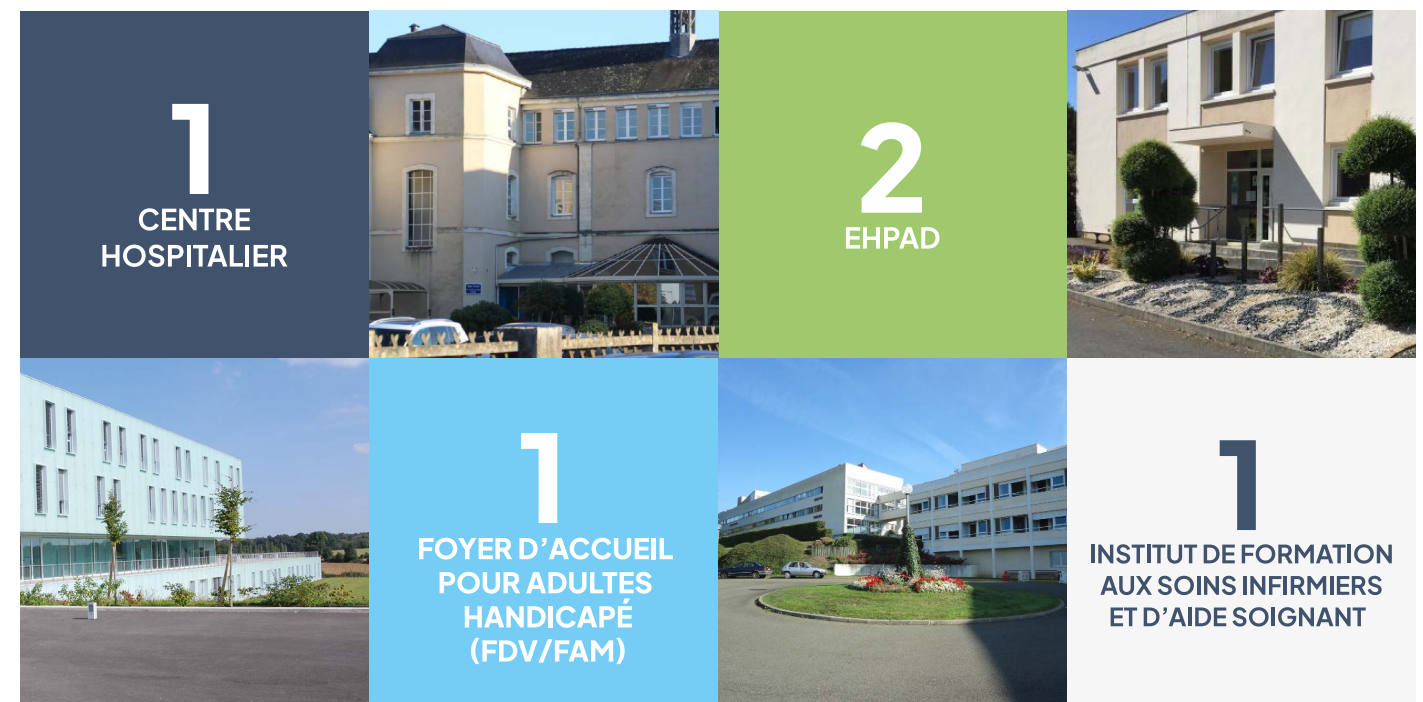
INSTANCES

- Le directoire
- La commission médicale d'établissement (CME)
- Le comité social d'établissement (CSE)
- La commission des soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques (CSIRMT)
- La formation spécialisée de la santé, sécurité et des conditions de Travail (F3SCT)
- La commission des usagers (CDU)
- Le comité de lutte contre les infections nosocomiales (CLIN)
- Le comité de liaison de l'alimentation et de la nutrition (CLAN)
- Le comité de lutte contre la douleur (CLUD)
- Le comité d'identité-vigilance (CIV)
- Le conseil de vie sociale (CVS)
- La commission de permanence des soins (COPS)
- Le COMÉTHIQUE
- Le COMÉDISM

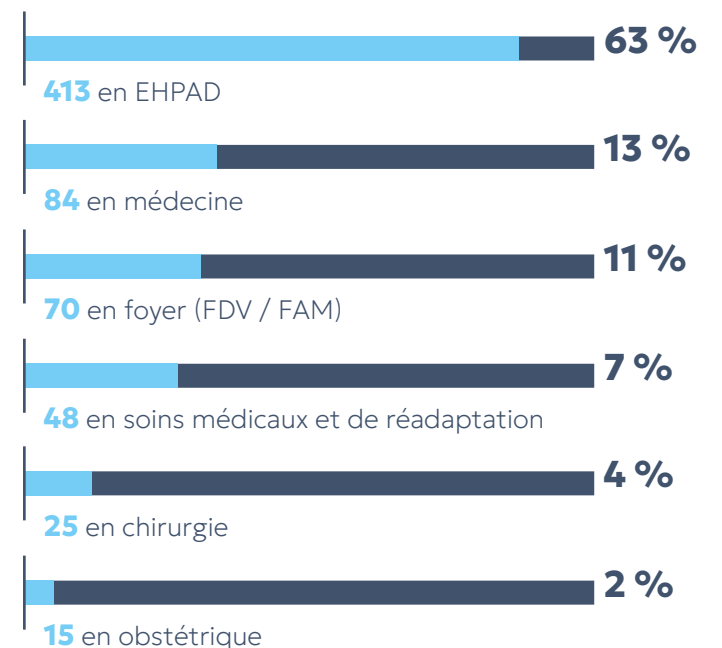
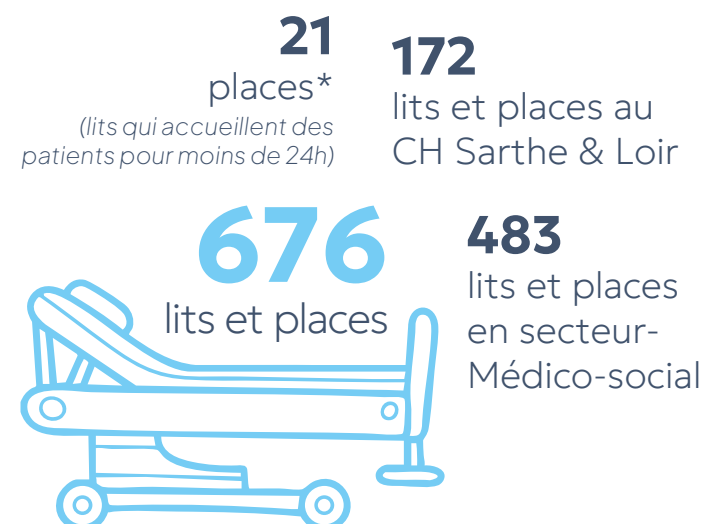
LES CHIFFRES CLÉS

en quelques chiffres clés

5 établissements de santé répartis dans le Sud Sarthe



Lits et places par discipline



en quelques chiffres clés

Améliorer l'accès aux soins

Dans un environnement en profonde mutation, le Pôle Santé Sarthe & Loir souhaite proposer une offre de soins globale, de qualité, ancrée dans le territoire, tout en s'adaptant aux enjeux démographiques, médicaux et économiques. Cette ambition repose sur **trois piliers** :

1 Renforcer l'attractivité médicale en développant des parcours de soins sécurisés, en consolidant les équipes pluridisciplinaires et en misant sur la formation et l'innovation.

2 Soutenir la proximité des soins en garantissant à chaque habitant un accès à des soins adaptés, humains et coordonnés, à travers des partenariats solides avec la médecine de ville, les acteurs sociaux et médico-sociaux.

+4 622 nouveaux patients



3 Construire l'avenir collectivement en s'appuyant sur une gouvernance partagée, des équipes engagées, et en préparant le passage en direction commune comme levier de transformation durable.

Origine géographique des patients

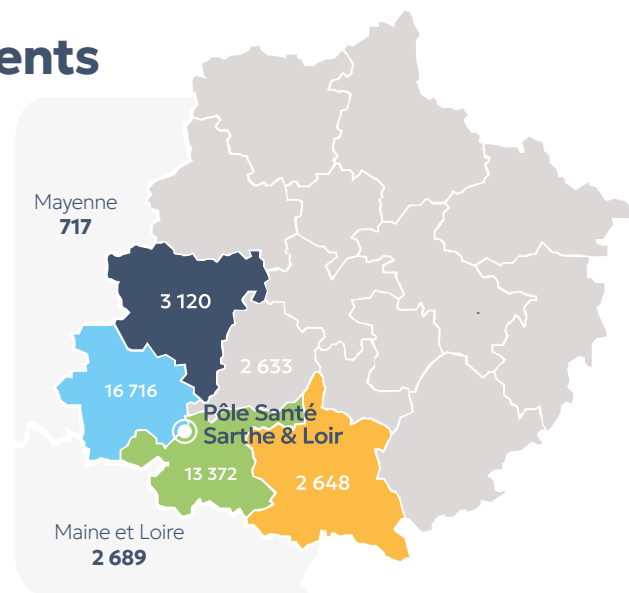
toutes spécialités confondues

En 2024, le Pôle Santé Sarthe & Loir a accueilli **près de 40 000 patients** provenant de tout le département de la Sarthe.

La majorité d'entre eux réside dans les communautés de communes du sud Sarthe, confirmant le rôle de proximité de l'établissement.

Top 5 de la provenance des patients
par communauté de commune

■ Pays Saboliens
■ Pays Fléchois
■ Loué - Brûlon - Noyen
■ Sud Sarthe
■ Val de Sarthe



68%
3 835
médecine

5 654
séjours*

28%
1 595
chirurgie



*répartition ASO

4%
224
obstétrique

37 797
consultations



42%
15 998
médecine

41%
15 389
chirurgie

17%
6 410
gynécologie
obstétrique

Reprise d'activité au PSSL

En 2024, bien que l'activité reste en deçà de 2019, le PSSL a connu une dynamique positive, marquée par une reprise soutenue en médecine et par le rétablissement du service d'urgence, proche de l'objectif d'une ouverture en journée, 7 jours sur 7. L'activité de consultation a également fortement progressé, avec une augmentation de près de 15 % par rapport à l'année précédente.

Les nouvelles consultations

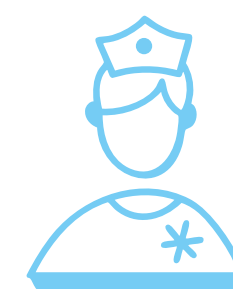
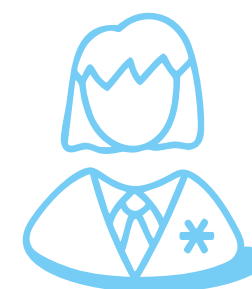
Le Pôle Santé Sarthe & Loir poursuit le développement de ses consultations de spécialité. En 2024, de nouvelles offres ont vu le jour, notamment en pédiatrie, avec des consultations programmées et non programmées, ainsi qu'en neurologie et médecine vasculaire, proposées en fin d'année.

LA FORMATION

Former les talents !

Nos structures de formation intégrées attirent chaque année une centaine d'étudiants. L'offre de formation du Pôle Santé Sarthe & Loir, inclut l'externat et l'internat de médecine, mais aussi un IFSI (Institut de Formation en Soins Infirmiers), un IFAS (Institut de Formation des aides-soignants) disposant d'un espace de simulation pour les apprentissages cliniques.

56
externes, internes et
faisant fonction d'internes
(y compris docteurs juniors)



110
étudiants infirmiers
et aides-soignants

Candidats reçus au diplôme d'État

Sélection infirmiers

35 candidats reçus

3 **92%**
d'admissibilité

Sélection aides-soignants

25 candidats reçus

1 **96%**
d'admissibilité

257

stagiaires
(+164 par rapport à 2023)



#2024

Faits marquants

- Journée portes ouvertes IFSI/IFAS avec plus de 236 visiteurs ;
- Organisation d'une journée de prévention routières avec les élèves aides-soignants et étudiants infirmiers de 2^{ème} année ;
- Trois journées de simulation en inter professionnalité (élèves aides-soignants, étudiants infirmiers et les stagiaires ambulancier du CCI du Mans ;
- Cordées de la réussite avec des étudiants IFSI et des élèves du collège "Le vieux chêne" de la Flèche.

Focus

Audit de renouvellement Qualiopi

Un audit de renouvellement s'est déroulé les 4 et 5 décembre 2024. L'auditeur I.cert n'a émis aucune non-conformité majeure et mineure. Il a été conclu que les éléments présentés au cours de l'audit sont totalement conformes aux attentes du référentiel national QUALIOPi, et que l'institut maîtrise l'ensemble du dispositif.

Le prochain audit intermédiaire se tiendra dans un délai de 18 mois.



Accompagner et fidéliser nos professionnels

Le développement des compétences, l'écoute des attentes individuelles et la formation continue occupent une place centrale dans notre politique d'accompagnement des professionnels.

Cette démarche s'inscrit dans une logique d'amélioration continue du parcours professionnalisant, permettant à chacun de construire un projet en cohérence avec ses aspirations, ses motivations, ses souhaits d'évolution professionnelle et les besoins du service.

En 2024, **huit agents ont bénéficié d'un financement en études promotionnelles**, témoignant de notre volonté d'encourager l'évolution des parcours professionnels. Notre souhait est de poursuivre cette dynamique et de favoriser ces départs en formation afin de favoriser la montée en compétences de nos équipes.

Par ailleurs, **six contrats d'allocation en études ont été signés**, renforçant notre engagement à soutenir activement les projets de formation, à développer notre attractivité et fidélisation des équipes.



Évolution des professionnels



FOCUS

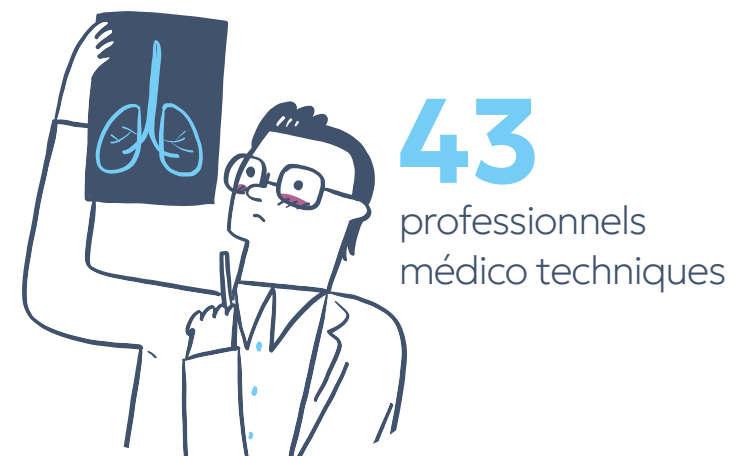
Les permanences RH

Dans le but de mieux répondre aux attentes de nos agents des différents sites, les permanences RH ont été réinstaurés afin de permettre aux collaborateurs d'avoir un accès direct et régulier aux services RH pour poser leurs questions, résoudre leurs problèmes et leur faciliter la vie administrative.



Répartition des professionnels par secteur

L'établissement mobilise une grande diversité de compétences pour assurer la qualité des soins, la logistique et le fonctionnement administratif. Cette répartition chiffrée illustre l'engagement collectif et nombreux des équipes médicales, paramédicales, médicotechniques, logistiques et administratives au service des patients et du bon fonctionnement de notre établissement.



Qualité & gestion des risques

Suite à l'audit de certification qui s'est tenu en novembre 2024, le Pôle Santé Sarthe & Loir a été certifié *qualité des soins confirmée* par la Haute Autorité de Santé (HAS).

Le score global obtenu par l'établissement est de 92,53%.

La certification est une procédure indépendante et obligatoire d'évaluation du niveau de qualité et de sécurité des soins dans les établissements de santé, publics et privés.

Tous les autres indicateurs sont disponibles via voie d'affichage au sein de l'établissement et sur le site [Qualiscope](#).



#2024 Faits marquants

- IFSI / IFAS : Renouvellement de la certification « QUALIOPI » ;
- Semaine sécurité patient : Mise en place d'ateliers de sensibilisation, d'actions de prévention et de stands d'information pour les usagers;

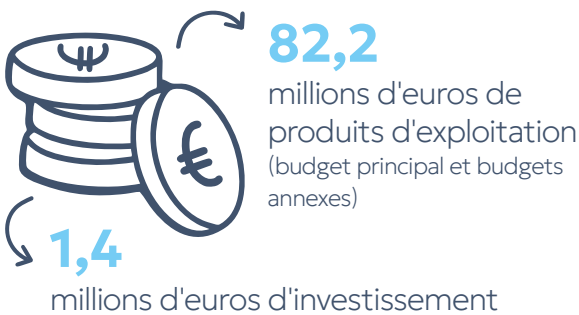
FOCUS

Visite d'inspection du dépôt de sang

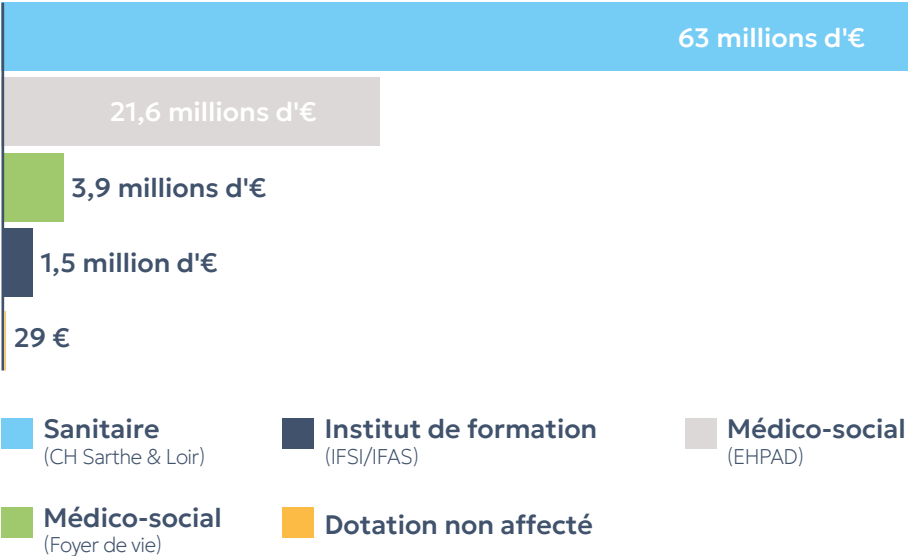
Cette visite a eu lieu le 4 décembre 2024, concernant les conditions d'installation et de fonctionnement du dépôt de sang. 15 remarques ont été émises à l'issue de la visite ; l'inspecteur a conclu à la capacité du PSSSL de garantir la maîtrise des risques relatifs au fonctionnement de son dépôt de sang. L'établissement est incité à progresser dans la coordination entre personnes ressources et dans la familiarité des prérequis réglementaires de gestion du dépôt de sang.

Indicateurs financiers

La situation financière du Pôle Santé Sarthe & Loir est restée dégradée en 2024 avec un résultat net déficitaire tous budgets confondus de l'ordre de - 8M€



Répartition du budget 2024



La sécurisation modulée à l'activité (ou garantie de financement partielle)

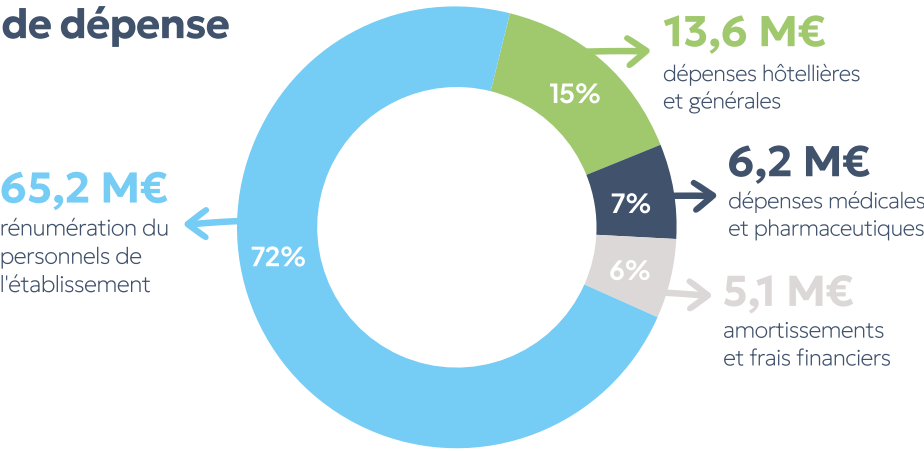
La garantie de financement a été mise en place en 2020 afin d'apporter aux établissements de santé une prévisibilité sur leurs recettes d'activité hospitalière lors de la crise sanitaire.

Calculée sur les recettes T2A* MCO* et SMR* enregistrées en 2019 (21,6 M€ au PSSSL hors produits de la liste en sus), la garantie de financement a connu au fil des années des évolutions dans son périmètre et le niveau de garantie.

En 2024, la garantie de financement (renommée en 2023 en SMA*) a sécurisé les recettes T2A MCO des hôpitaux à hauteur de 50 % du montant constaté en 2019. La SMA a ainsi permis au PSSSL d'éviter une déperdition de recettes T2A MCO en 2024 de plus de 5 M€.

Le dispositif a pris fin en 2025 dans un contexte de réforme du financement des activités MCO qui sera déclinée sur plusieurs années.

Répartition du budget global par secteur de dépense



*MCO : Médecine chirurgie obstétrique
*SMR : Soins médicaux et de réadaptation
*SMA : Sécurisation modulée à l'activité
*T2A : Tarification à l'activité

Essentiel au service de la qualité des soins

La direction des services logistiques et techniques dans un hôpital joue un rôle crucial dans le bon fonctionnement de l'établissement de santé. Ces services sont chargés de la gestion des équipements, des approvisionnements, de la maintenance des installations et de la coordination des services de soutien nécessaires pour assurer la continuité des soins aux patients. Son efficacité a un impact direct sur la qualité des soins prodigués aux patients et sur la satisfaction du personnel médical et paramédical.

Blanchisserie



269
tonnes de linge traitées
(soit **73 kg** de linge traitées/jour)

488 991
pièces de linge lavées pour les résidents.



56 406
courriers traités
et envoyés

46 831 km
parcourus par le couriser



Restauration
500 929
repas produit
(soit **1372** repas/jour)



Focus

Blanchisserie solidaire : PSSSL x SOLIPASS

Dans le cadre d'un projet de réduction des déchets porté par la Communauté de communes Anjou, Loir et Sarthe, le Pôle Santé Sarthe & Loir a développé un partenariat avec l'association SOLIPASS autour de l'entretien et de la recomposition de couches lavables utilisées dans les structures de la petite enfance (structures multi-accueils et crèches).

L'objectif : proposer une alternative durable aux couches à usage unique et ainsi réduire leur impact environnemental. La blanchisserie du PSSSL s'est pleinement mobilisée en mettant en place un circuit d'entretien professionnel et sécurisé. Ce dispositif a permis, en 2024, le traitement de 6 898 couches.

Face au succès de cette collaboration, la prestation a été élargie en cours d'année à l'entretien du linge d'hôtellerie nécessaire au bon fonctionnement des établissements multi-accueils de jeunes enfants.



90 300m²
de gazon
(sur l'ensemble des sites PSSSL)

2 900
de fleurs plantées
(sur l'ensemble des sites PSSSL)



57 000m²
de surface arborés
(sur l'ensemble des sites PSSSL)

5 100
arbustes et
plantes vivaces

27
patio
végétalisés

770
arbres

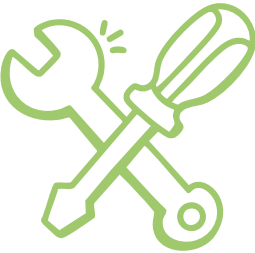


Entretien et hygiène
des locaux
42 000m²
entretenus quotidiennement



496
extincteurs
maintenus

4 847
préparation de
commande
11 868 643
articles sortie



Maintenance
et travaux

9 141
interventions de
maintenance
110
projets de travaux
pour 487 862 €
investis

Focus

La sécurité du Système d'Information (DSI)

L'année 2024 a été une année charnière sur le plan de la sécurité du système d'information. Dans le cadre des différents programmes nationaux lancés par le ministère de la Santé, l'établissement a mis en place les différents axes pour améliorer la sécurité numérique à savoir :

- La sensibilisation des utilisateurs à la cyber sécurité (955 agents sensibilisés soit 81% du personnel) ;
- La sécurisation technique de l'Active Directory (passage du niveau 1 au niveau 2 , objectif 2025 : atteindre le niveau 3 ;
- La mise en place de l'authentification à multi facteur pour le télétravail et pour l'ensemble des prestataires ;
- La conduite d'exercice de cybersécurité.

L'année 2025 consolidera cette situation en abordant d'autres thématiques de la sécurité du système d'information.

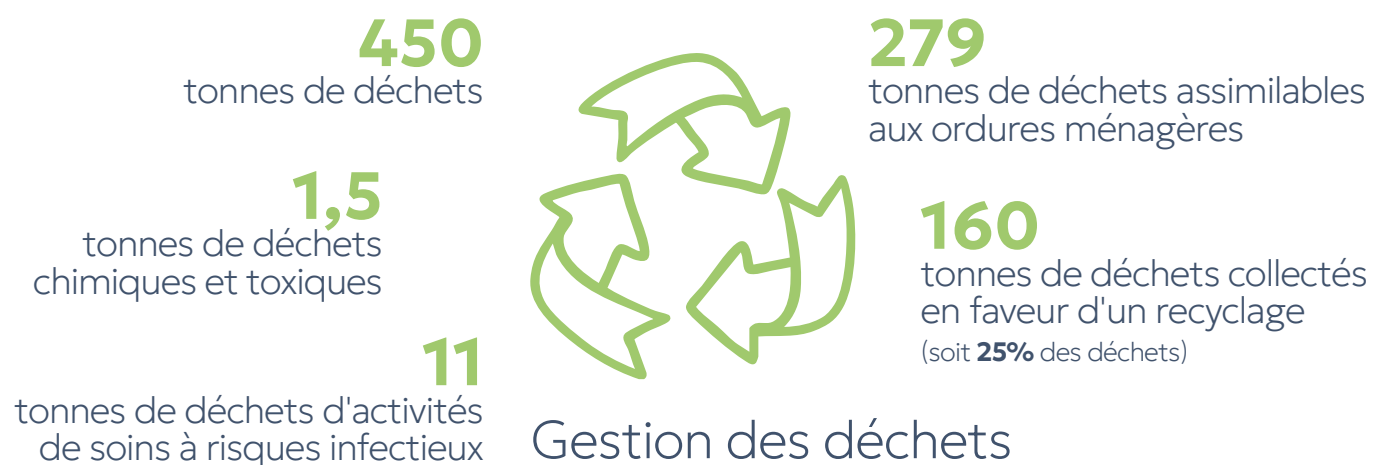


Numérique

4 459
incidents ou
demandes traités

S'engager pour demain !

Le Pôle Santé Sarthe & Loir s'engage en faveur de la transition écologique et structure un plan d'action pour améliorer ses pratiques au quotidien.



Focus



Mise en place de l'éco-pâturage au Foyer de vie (Sablé-sur-Sarthe)

Depuis avril 2024, les résidents du Foyer de vie accueillent 4 moutons de la race Solognot dans le cadre d'un programme de sauvegarde de la race. L'éco-pâturage est le moyen que nous avons choisi pour entretenir nos espaces verts tout en préservant des races animales en voie de disparition et de retrouver de la biodiversité en n'utilisant aucun matériel mécanique et produit chimique.

L'enclos sécurisé permet également l'accès des résidents au plus près des animaux dans un but thérapeutique ainsi que des animations proposées par le berger (tonte des moutons, travail du chien de berger).

#2024

Faits marquants

- Appel à candidature référent RSE ;
- Partenariat avec Blablacar Daily ;
- Test de lavage à l'eau des sols ;
- Participation à la semaine européenne de la réduction des déchets.

Le GHT de la Sarthe

Le Groupement Hospitalier de Territoire de la Sarthe, constitué en 2016, a vocation à permettre aux établissements de santé qui le constituent de mettre en oeuvre une stratégie de prise en soins commune et graduée des patients.



Le projet médico-soignant partagé 2023-2028

Le projet médico-soignant partagé (PMSP) formalise les objectifs stratégiques et opérationnels, par filière de soins et thématiques transversales.

Il définit les principes d'organisation des activités, avec leur déclinaison par établissement. En 2024, le GHT de la Sarthe a enclenché résolument la mise en oeuvre de son PMSP, débouchant sur **des réalisations concrètes**, par exemple **la création d'une équipe mobile de gériatrie territoriale**, ou **la constitution d'une fédération médicale en médecine polyvalente**.

Une étape importante a également été franchie par la rédaction du schéma directeur du numérique pour le GHT.

ght 72
Groupement Hospitalier de Territoire Sarthe

Centre Hospitalier du Mans
Établissement Public de Santé Mentale de la Sarthe
Centre Hospitalier Le Lude
Centre Hospitalier Château-sur-Loir
Centre Hospitalier La Ferté-Bernard
Centre Hospitalier Saint-Calais
Pôle Hospitalier et Gériatologique Nord-Sarthe
Pôle Santé Sarthe et Loir

CARTOGRAPHIE Situation des 8 établissements de santé



■ Établissement support
■ Établissements membres



Scannez pour consulter l'intégralité du PMSP* sur le site du centre hospitalier du Mans

ch-lemans.fr

*PMSP: Projet médico-soignant partagé



NOS PÔLES

- 24** Médecine
- 26** Chirurgie - Anesthésie
- 28** Femme - Mère - Enfant
- 30** Urgences
- 32** Médico - Technique
- 34** Médico-social
 - Soins médicaux et de réadaptation (SMR)
 - EHPAD de La Flèche et Sablé-sur-Sarthe
 - Foyer de vie
- 40** Les consultations externes



Médecine

Gouvernance

Dr DURR - HANSMANN
Cheffe de pôle

Julien COLLET
Directeur délégué de pôle

Mathieu GROUSSIN
Cadre supérieur de pôle

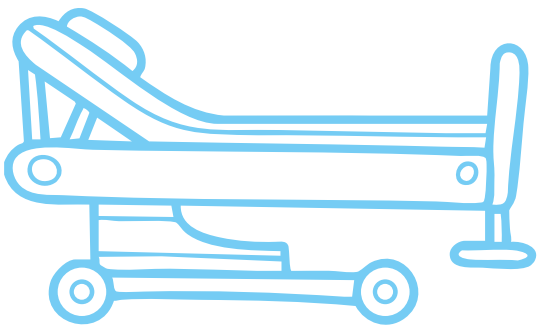
Activité

	2023	2024	Évolution %
Nombres d'hospitalisations conventionnelles	2 522	2 412	-4,3%
Nombres d'hospitalisation en HDJ*	1 178	1 423	+21%
Indice de performance de la durée moyenne de séjour (IPDMS)**	1,286	1,282	↗
Taux d'occupation globale***	91,44%	94,91%	+3,47%

*HDJ : Hôpital de jour
**IPDMS : Indice de performance de la durée moyenne de séjour
***basé sur le secteur

83
lits d'hospitalisation
conventionnelles

dont **2** lits
de soins palliatifs



+6
places en
hospitalisation de jour

954

consultations addictologie
par l'équipe ELSA*

225

patients suivi

832

avis internes
prodigués



1493

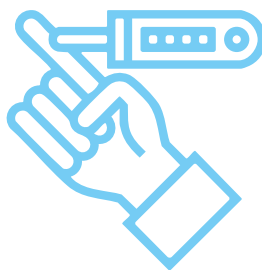
journées de prise en
charge en soins palliatifs

731

jours en
LISP*

762

jours hors
LISP*



700

consultations
diabétologie
(dont **223** consultations IPA*)

145

hospitalisations
conventionnelles

87

hospitalisations
de jour

Focus



Lancement d'une FMIH* en médecine polyvalente

La FMIH de médecine polyvalente marque un nouveau pas majeur dans la coopération entre les équipes médicales. En proposant un cadre aux échanges sur la filière, des staffs communs ou des formations, la FMIH permet de mutualiser les expertises, de poursuivre la structuration des parcours de soins et de renforcer l'attractivité médicale sur l'ensemble du territoire. C'est une réponse concrète et collective aux défis de démographie médicale.

#2024 Faits marquants

- Renforcement de l'équipe médicale avec la titularisation de 3 praticiens hospitaliers ;
- Renforcement de l'équipe de rééducation intervenant sur la médecine polyvalente ;
- Augmentation de l'offre de soin : Mise en place de consultations de neurologie avec la coopération du CHM Dr Goupil ;
- Développement de la télésurveillance du diabète.

*ELSA : Équipes de liaison et de soins en addictologie
*LISP : Lit identifié soins palliatifs
*IPA : Infirmière en pratique
*FMIH : Fédération médicale inter-hospitalière

Chirurgie - Anesthésie

Activité

	2023	2024	Évolution %
Taux d'occupation HC*	54,02%	55,87%	+3,4%
Nombres de séjours HC*	633	590	-6,8%
Taux d'occupation UCA*	86,4%	75,6%	-12,5%
Nombres de séjours UCA*	1 085	955	-12%
Taux de chirurgie ambulatoire	63,1%	61,8%	-1,3%
Consultations externes	16 899	15 407	-8,8%
Taux d'interventions chirurgicales	83,6%	85,9%	+2,3%
Durée moyenne de réalisation du RUM* (DMR*)	5,56 j	5,01 j	-0,55j

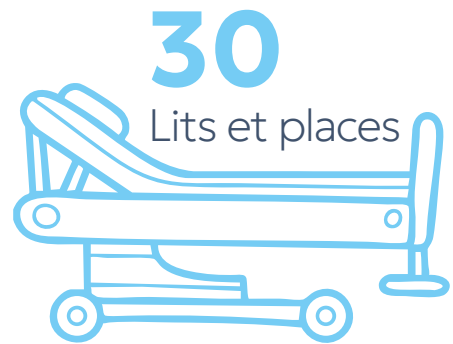
*HC : Hospitalisation conventionnelle
*UCA : Unité de chirurgie ambulatoire
*RUM : Résumé d'unité médicale
*DMR : Durée de séjour dans le service
*USR : Unité de soins renforcés

Gouvernance

Dr BLANCHARD -TROUVE
Cheffe de pôle

Julien MERCAT
Directeur délégué de pôle

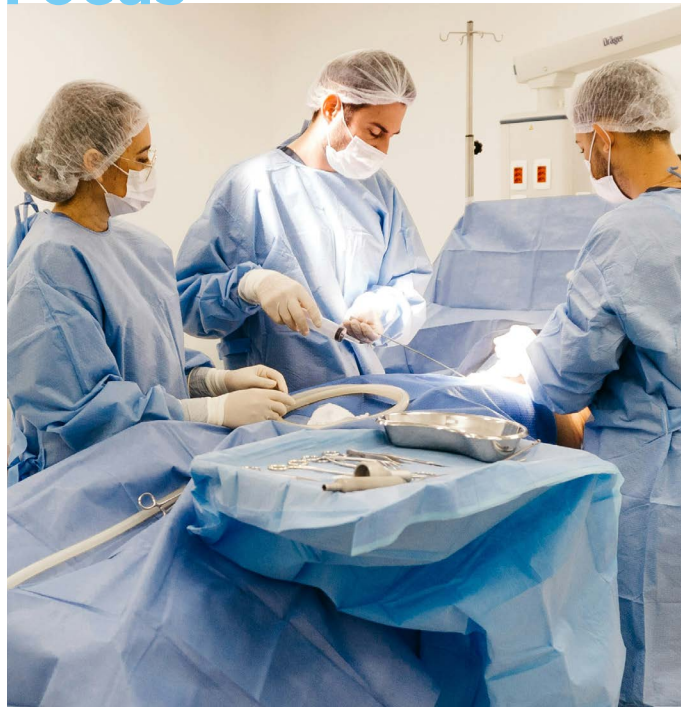
Anthony LEPAIN
Cadre supérieur de pôle



5
places en chirurgie
ambulatoire

25
lits d'hospitalisation
conventionnelles

Focus



L'anesthésie : une équipe médicale résolument tournée vers une pérennité de l'offre de soins de proximité

Quelques mois après l'application de la Loi RIST, le Docteur Emmanuel SAMSON a été recruté puis nommé chef du service d'anesthésie.

Alors que le service traversait des périodes de fermetures itératives, entraînant la fermeture du bloc opératoire, des décisions simples et pragmatiques ont été prises pour favoriser l'attractivité. En ouvrant des plages de consultations d'anesthésie tous les jours, tout en travaillant au projet de réouverture de l'USR*, 4 praticiens ont orienté leurs carrières au sein du PSSL. Depuis septembre 2024, les plannings sont consolidés et ne connaissent aucune discontinuité.

Une activité contrastée, mais dynamique

L'année 2024 a marqué – toutes choses égales par ailleurs – une reprise d'activité également sur la chirurgie.

Cependant, l'impact de deux congés statutaires – d'une chirurgie viscérale et d'une gastro-entérologue, qui n'ont pas pu être totalement remplacées – a de fait limité le développement de l'activité qui clôture avec une baisse de 6,8% d'activité par rapport à 2023.

Cette diminution n'est pas représentative de la dynamique interne du bloc qui devrait se poursuivre en 2025.



soit 5 en moyenne/jour

* comprend l'activité interventionnelle d'endoscopie

#2024 Faits marquants

- Partenariat territorial en gastro-entérologie et orthopédie ;
- Développement de la neurostimulation médullaire ;
- Développement d'une activité de laser en ophtalmologie ;
- Réalisation du dossier de demande de renouvellement de l'autorisation d'une activité chirurgicale au PSSL ;
- Maintien d'une permanence des soins en chirurgie viscérale et digestive durant la période d'absence d'un des chirurgiens titulaires.

Femme Mère - Enfant

GYNÉCOLOGIE - OBSTÉTRIQUE

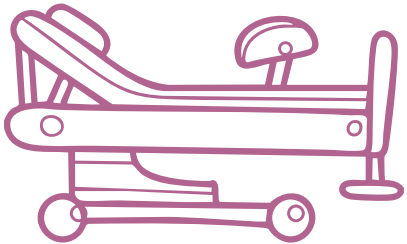
Activité

	2023	2024	Évolution %
Nombre de consultations externes gynéco-obstétrique	6 538	6 271	-4,1%
Nombre de consultations orthogénie	152	134	-11,9%
Nombres d'échographies réalisées	1 505	1 469	-2,4%
Parcours de soins	19	101	+431,5%
Rééducation du périnée	259	452	+74,5%

FOCUS

Certification Nesting : une avancée pour la santé environnementale au PSSL

En 2024, une sage-femme du Pôle Santé Sarthe & Loir a obtenu la certification Nesting, délivrée par WECF France. Cette reconnaissance valorise son engagement dans la prévention des risques environnementaux et l'action de sensibilisation auprès des futurs et jeunes parents à la création d'un environnement sain pour le nouveau-né.



15

Lits maternité

#2024 Faits marquants

- Structuration de l'offre de soins obstétricale au niveau du territoire ;
- Poursuite de la suspension des naissances.

Gouvernance

Dr RAZEM ABU GHADA
Chef de pôle

Françoise NGUYEN
Directrice projet périnatalité

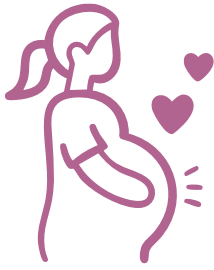
Anthony LEPAIN
Cadre supérieur de pôle

Isabelle VANHOUTTEGHEM
Sage-femme coordinatrice

4

ateliers santé environnement réalisés en 2024





22

parents accompagnés grâce aux ateliers de préparation à la naissance en 2024

PÉDIATRIE

Activité

	2023	2024	Évolution %
Nombre de séjours de chirurgie ambulatoire pédiatrique	32	11	-65%
Nombre consultations CRTLA*	506	783	+54,7%
Nombre d'hospitalisation de jour CRTLA	90	236	+162%

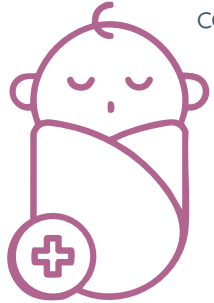
Focus



L'offre de soins du CRTLA étendue à l'ensemble du département Sarthois

Depuis janvier 2024, l'offre de soins du CRTLA s'élargit à toute la Sarthe. Seule unité hospitalière spécialisée du département, le Centre Relais des Troubles du Langage et des Apprentissages du Pôle Santé Sarthe & Loir accueille désormais les enfants de 3 à 16 ans de tout le territoire sarthois, pour un diagnostic pluridisciplinaire des troubles du neurodéveloppement.

*CRTLA : Centre de référence des troubles du langage et de l'apprentissage



2 040

consultations programmées

3 414

consultations pédiatrie

1 374

consultations non programmées

#2024 Faits marquants

- Arrivée de 2 pédiatres dont 1 spécialisé en endocrinopédiatrie ;
- Structuration et mise en œuvre des consultations externes pédiatrie non programmées ;
- Partenariats territoriaux et partages de connaissances renforcés pour le CRTLA ;
- Maintien de la suspension des hospitalisations complètes en pédiatrie.

Urgences

Activité

	2023	2024	Évolution %
Passages aux urgences adultes (SAU*)	7 830	9 179	+17,2%
Taux d'hospitalisation après passage aux urgences	15,93%	21,54%	+5,61%
Taux de patient de plus de 80 ans	15,72%	18,95%	+3,23%
Nombre de séjours en UHCD*	71	253	+256,34 %
Taux d'ouverture des urgences	66%	73%	+7%

Focus

Reprise de l'activité aux urgences

Depuis fin 2023, accentuation de l'amplitude d'ouverture des urgences de 8h30 à 23h00 du lundi au vendredi la semaine. Cette reprise d'activité progressive à également permis de réouvrir progressivement les urgences le week-end de 8h30 à 18h30 sur le dernier trimestre 2024.

La reprise de l'activité à également permis la réouverture de l'UHCD en novembre 2024.

Gouvernance

Dr IMSAAD
Chef de pôle

Gildas HUERRE
Directeur délégué de pôle

Mathieu GROUSSIN
Cadre supérieur de pôle

Décembre 2024

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

■ Ouvert de 8h30 à 23h00
■ Ouvert de 8h30 à 18h30
■ Fermé



151

interventions SMUR
-17,5% par rapport à 2023



449

interventions de l'EPMU*
+41,9% par rapport à 2023

L'agilité SMUR/EPMU au PSSL

Notre établissement est doté d'une équipe SMUR* (AS-Ambulancier*, IADE et Médecin) pour répondre aux urgences vitales extra hospitalières de notre bassin de population. Le manque de disponibilité de médecin pour faire fonctionner cette unité, nous a amené à réfléchir à un moyen de réponse à ce besoin de la population. Il a donc été fait le choix de mettre en place une EPMU (équipe Paramédicale Mobile d'Urgence) composée d'un AS-Ambulancier et d'un IADE*.

Cette équipe intervient en première intention sur protocole, en lien avec la régulation du SAMU72. en moyenne, l'EPMU intervient 20 minutes plus tôt que le SMUR du MANS. Cela permet de débiter la prise en charge et de gagner de précieuses minutes avant l'arrivée d'une équipe SMUR. A ce jour, le choix d'une intervention SMUR ou EPMU se fait en fonction de la présence ou non d'un urgentiste. Dans l'avenir, le choix pourrait se faire en fonction du besoin et ainsi permettre une disponibilité plus grande des équipes pour répondre au mieux à la population.

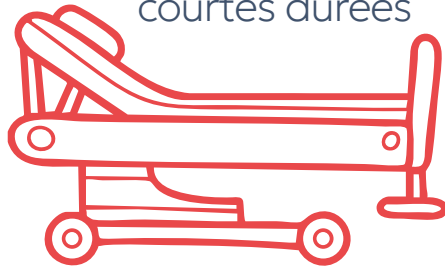
#2024

Faits marquants

- Ouverture 4 lits d'UHCD en novembre 2024 ;
- CREX régulier depuis janvier 2024 avec suivi des actions ;
- Augmentation des plages SMUR en relation avec l'augmentation de la présence médicale au SAU*
- Début du travail sur le renouvellement du véhicule d'intervention ;
- Groupe SSE*
- Mise en place des protocoles premier semestre 2025 ;
- Révision des dotations DM* et des traitements ;
- Mise en place de la culture qualité, avec CREX* et RMM* ;
- Aménagement du transit dans le box 11, travaux en 2025 : 3 places.

4

lits d'hospitalisation
courtes durées



11

boxs de
prise en
charge

*AS : Aide-soignant
*IADE : Infirmier anesthésiste
*SAU : Service d'accueil des urgences
*UHCD : Unité d'hospitalisation courte durée
*EPMU : Équipe paramédicale mobile d'urgence
*SMUR : Structure mobile d'urgence et de réanimation
*SSE : Situation sanitaire exceptionnelle
*CREX : Comité de retour d'expérience
*RMM : Revue de mortalité et de morbidité
*DM : Dispositif médical

Médico Technique

Gouvernance

Dr ATEK
Chef de pôle

Jean-Baptiste BRIGNOLI
Directeur délégué de pôle

Aurélié MARLIER
Cadre supérieur de pôle

PHARMACIE HOSPITALIÈRE

#2024

Faits marquants

- Travail sur les stupéfiants : optimisation et sécurisation ;
- Collaboration avec l'IFSI : cours et ateliers de simulation ;
- Mise en place de sur-étiquetage de blisters de doses unitaires per os à la PUI ;
- Sécurisation et rangements des réfrigérateurs de tous les services du CH ;
- Mise en place des fiches génériques médicaments (sauf exception) et harmonisation des libellés de la GEF avec ORBIS® ;
- Projet PASS (modification de l'horaire du P4 pour les mardis à compter du 01/04/2025) ;
- Formation sur les médicaments à risques :
 - Formation sur les médicaments à risque avec focus sur les anticoagulants et insulines ;
 - Formation sur les gaz médicaux

activités de la pharmacie


96 980

 produits pharmaceutique
dispensés en 2024

464

 actes de rétrocession
médicamenteuses

Focus

Préparation de la contre visite de certification

La PUI* s'est investie activement dans la préparation de l'établissement à la contre-visite de certification (Audits, Formation/communication ; sécurisation du circuit des médicaments à risque, actualisation du guide sur les médicaments à risque, actualisation des procédures, sécurisation des rangements/étiquetage des services de soins).

*PUI : Pharmacie à usage intérieur

LABORATOIRE D'ANALYSES

activités du laboratoire


228 580

 actes de biologie
(626 en moyenne / jour)

30 715

 consultants prélevés
(110 / jour ouvré)

#2024

Faits marquants

- Année de transition vers la nouvelle version de la norme du COFRAC : préparation aux audits de transition et renouvellement de l'accréditation du laboratoire en mars 2025 ;
- Paramétrage du nouveau logiciel de gestion des stocks du laboratoire ;
- Renouvellement de l'autorisation du dépôt de sang le 09/12/2024 par l'ARS ;
- Perfectionnement des pratiques de métrologie au sein du laboratoire ;
- Mise en place des « référents laboratoire » dans les services de soins :
 - Accompagnement des professionnels dans les gestes de prélèvements ;
 - Contrôler les bonnes pratiques sur les thèmes suivants :
 - Approvisionnement et stockage du matériel de laboratoire ;
 - Respect des conditions pré analytiques.

Focus

Déploiement du Dossier Médical Partagé (DMP)

Véritable carnet de santé numérique, le dossier médical partagé (DMP) répond à un enjeu de santé publique : disposer de la bonne information, au bon moment, où qu'ils se trouvent. Dans le cadre de l'alimentation des résultats de biologie dans le DMP (domaine SEGUR 2), le laboratoire a atteint la cible d'usage fixée au 31/03/2024. Les patients peuvent désormais retrouver leurs comptes rendus d'examens de biologie médicale dans leur DMP, accessible via le service public numérique « Mon espace santé ».

**mon
ESPACE
SANTÉ**

IMAGERIES MÉDICALES

 activités de l'imagerie **27 831**
examens d'imagerie

2 748

échographies

1 560

mammographies

15 361

imageries conventionnelles

2 281

IRM

5 881

scanners

#2024

Faits marquants

- Attribution d'une autorisation d'exploitation d'équipements médicaux lourds (EML) issue de la réforme des autorisations sanitaires dans le cadre du Groupement d'Intérêt Economique Imagerie du Sud Sarthe (GIE ISS) ;
- Expérimentation à partir de septembre 2024 d'un partage de vacations sur la mammographie avec les radiologues du groupe Maine Image Santé.

Focus



Remplacement de l'IRM

Installé au cours de l'été 2024, ce renouvellement de l'IRM, co-financé et partagé avec Maine Image Santé (MIS), permettra d'améliorer la rapidité des diagnostics, la qualité des soins et d'optimiser l'accès à des équipements plus performants. Le diamètre du tunnel de cette nouvelle IRM est supérieur (70 cm) contrairement à celui de l'ancienne IRM (60 cm), ce qui facilite la prise en charge des patients.

Soins Médicaux et de Réadaptation

Gouvernance

Dr CHALAIN
Cheffe de pôle

Véronique GABORIAU
Directrice du secteur Médico-social

Tatiana CÔME-DURANT
Collaboratrice soignante de pôle

Mathieu GROUSSIN
Cadre supérieur de pôle

Capacité

Lits de SMR*

2023	2024	Évolution %
48	48	—

Activité

Nombres de séjours en unité protégée (UP)

2023	2024	Évolution %
39	46	+5,5%

Nombres de séjours en unité ouverte (UO)

2023	2024	Évolution %
274	289	+17,9%

Nombres de jours d'hospitalisation

2023	2024	Évolution %
15 596	16 846	+8%

Taux d'occupation en unité protégée (UP)

2023	2024	Évolution %
96,6%	95,33%	-1%

Taux d'occupation en unité ouverte (UO)

2023	2024	Évolution %
90,92%	96,05%	+6,6%

Nombre de consultations mémoire

2023	2024	Évolution %
375	499	+33%



12
lits en unité protégée (UP)

36
lits en unité ouverte (UO)

95,7%
de taux d'occupation global du SMR

*SMR : Soins médicaux et de réadaptation
*SSR : Soins de suite et de réadaptation

16 846 
jours d'hospitalisation

Durée moyenne du séjour



Focus



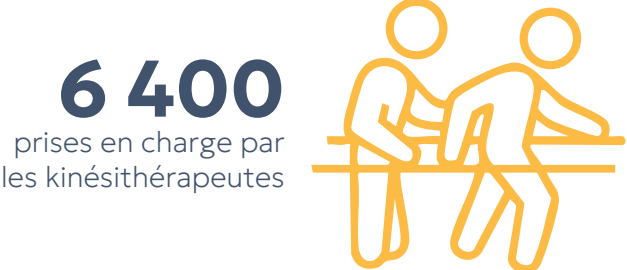
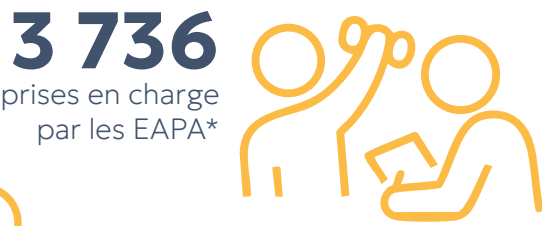
Nouvelle labellisation : Consultation mémoire de territoire

Notre offre de soins "consultation mémoire" permet la prise en soins des patients de plus de 75 ans présentant des troubles. Ils rentrent dans un parcours de soins où les consultants verront une neuropsychologue, une ergothérapeute ainsi qu'un médecin. Si besoin il sera pratiqué des examens complémentaires et une consultation d'annonce aura lieu après l'analyse du dossier lors d'un staff pluri-professionnel. En 2024, la labellisation "consultation mémoire de territoire" du CHSL permet de faciliter le travail territorial avec les autres consultations mémoire en participant au renseignement de la banque nationale Alzheimer en transmettant nos données d'activités en lien avec cette maladie.

Mise en place de la réforme du SMR

La réforme du financement des activités de soins médicaux et de réadaptation (SMR), entrée en vigueur en 2024, introduit un modèle hybride combinant une part à l'activité et une part forfaitaire populationnelle.

Cette évolution vise à mieux intégrer les spécificités territoriales dans le financement des établissements. L'entrée en vigueur progressive et les régularisations financières induites ont cependant impacté défavorablement le PSSL sur l'année 2024. Dans ce contexte, le service s'apprête à déposer le renouvellement de son autorisation, attendue en 2025.



#2024 Faits marquants

- Arrivée d'un troisième praticien dans le service SMR ;
- Consolidation des consultations mémoire avec l'augmentation du temps thérapeute médical ;
- Augmentation du temps d'ergo visite et accompagnement au retour à domicile ;
- Maintien de la capacité d'accueil pendant la période estivale ;
- Soutien de l'équipe médicale du PSSL affectée aux EHPAD ;
- Projet "patio et parcours de marche" ;
- Travail autour de l'HDJ chute.

EHPAD : Marie de la Ferre & la Martinière

Gouvernance

Dr CHALAIN
Cheffe de pôle

Véronique GABORIAU
Directrice du secteur Médico-social

Tatiana CÔME-DURANT
Collaboratrice soignante de pôle

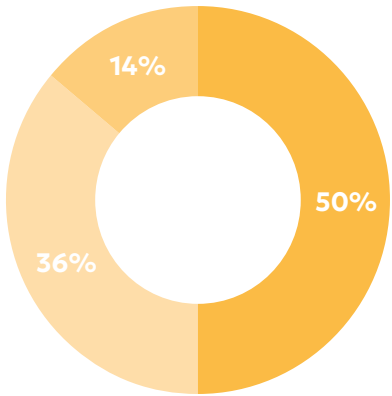
Sylvie DESANLIS
Cadre supérieur de pôle

Capacité

	2023	2024	Évolution %
Nombres de journées d'hébergement permanent	123 948	124 573	-0,30%
Nombres de journées d'hébergement temporaire	210	226	+7%
Nombres de journée d'accueil de jour	802	1 202	+50%

Provenance des résidents

EHPAD Marie de la Ferre - La Flèche



■ Établissements de santé ■ Établissements sociaux et médico-sociaux ■ Domicile

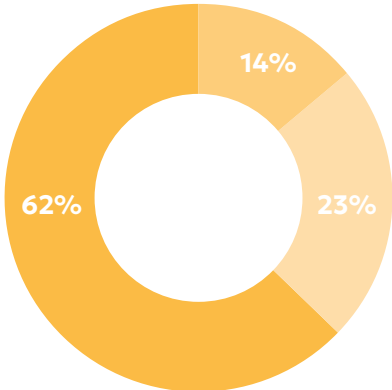
Activité

EHPAD Marie de la Ferre

	2023	2024	Évolution
Taux d'occupation	95,4%	92,4%	-3%
Taux de nouveaux résidents	20%	33%	+13%
GMP*	747	761	+1,8%

Provenance des résidents

EHPAD La Martinière - Sablé sur Sarthe



Activité

EHPAD La Martinière

	2023	2024	Évolution
Taux d'occupation	93,6%	93,6%	—
Taux de nouveaux résidents	42%	32%	-23,8%
GMP*	779	753	-3,3%

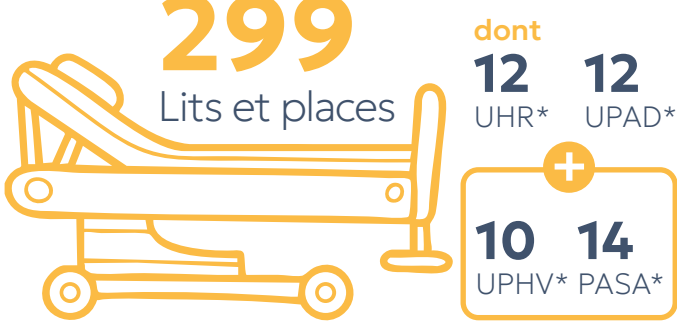
*GMP : Groupe moyen pondéré
*UPHV : Unité pour personnes handicapées vieillissantes
*UPAD : Unité pour personne âgées désorientées

*UHR : Unité d'hébergement renforcée
*PASA : Pôle d'activité et soins adaptés

LA MARTINIÈRE

2 places d'hébergement temporaire

249 lits d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (dont **50** lits d'hébergement suspendus ou fermés)



#2024 Faits marquants

- Présence médicale assurée par les interventions de l'équipe médicale du SMR et de médecins stagiaires associés jusqu'au recrutement d'un médecin gériatre temps plein, en octobre 2024 ;
- Diminution du GMP dans les unités « les Bruyères » avec l'accueil de résidents moins dépendants afin d'alléger la charge en soins de ce service qualifié d' « USLD » ;
- Inspection par l'ARS du fonctionnement de l'EHPAD et plus particulièrement du circuit du médicament ;
- Réalisation d'un audit par les étudiants infirmiers de l'IFSI de la Flèche contribuant à préparer l'évaluation de la qualité des EHPAD.

FOCUS

Prévention des chutes en EHPAD

Depuis plusieurs années, l'équipe ergothérapeutes-APA recueille les données relatives aux chutes dans les deux EHPAD. En 2024, à l'EHPAD de Sablé, 741 chutes ont été recensées, soit une légère baisse par rapport à 2023. Elles surviennent majoritairement en chambre ou en salle de bain, le matin ou en début d'après-midi. Les résidents concernés ont en moyenne 85 ans, souvent avec des troubles cognitifs. Les multi chuteurs sont principalement à l'UPAD et à l'UHR. Pour réduire les chutes, 116 actions préventives ou correctives ont été menées : avis médical, activité physique adaptée, rééducation, aménagements. L'équipe APA-ergothérapeutes et le médecin gériatre ont contribué au projet d'Hôpital de jour « Chutes ».

MARIE DE LA FERRE

1 place d'hébergement temporaire

138 lits d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)



#2024 Faits marquants

- Recrutement d'un praticien hospitalier temps plein gériatre en septembre 2024 ;
- Réorganisation du service hôtellerie, des missions et des plannings tout en réduisant l'emploi précaire et le temps partiel non choisi ;
- Réalisation d'un audit par les étudiants infirmiers de l'IFSI de la Flèche, apportant un regard extérieur utile à l'analyse des pratiques et à l'identification de pistes d'amélioration ;
- Collaboration avec France Travail pour faire connaître les métiers du grand âge et renforcer l'attractivité du secteur ;
- Participation au Forum Senior organisé par le CCAS de La Flèche.

FOCUS

L'Accueil de Jour « Les Fils d'Argent »

Cette alternative à l'entrée en institution soutient les personnes âgées vivant à domicile atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentées, ainsi que leurs proches aidants. En 2024, 25 usagers ont été accueillis, majoritairement des femmes, avec un âge moyen de 83,95 ans. L'accompagnement est assuré par une équipe pluridisciplinaire (assistante de soins en gériatrie, animatrice, psychologue), avec des activités ciblant les fonctions cognitives, motrices et sensorielles. Les usagers viennent en moyenne 1,58 jour par semaine, pour un séjour moyen d'environ 13 mois. Des visites de préadmission à domicile permettent d'adapter l'accueil aux besoins. Le service collabore étroitement avec Sarthe Autonomie, l'ESA, la MAIA et la Consultation Mémoire de Territoire du PSSL.

Foyer de vie & foyer d'accueil médicalisé "Le temps de vivre"

Gouvernance

Dr CHALAIN
Cheffe de pôle

Véronique GABORIAU
Directrice du secteur Médico-social

Tatiana CÔME-DURANT
Collaboratrice soignante de pôle

Sylvie DESANLIS
Cadre supérieur de pôle

Activité

	2023	2024	Évolution %
Nombres de jours d'hébergement FDV*	15 135	15 163	+0,20%
Taux d'occupation (FDV)	92%	92%	—
Durée moyenne du séjour (FDV)	16 ans	15 ans	↘
Nombres de jours d'hébergement FAM*	7 757	7 012	-9,6%
Taux d'occupation (FAM)	85%	77%	-8%
Durée moyenne du séjour (FAM)	13 ans	13 ans	—
Nombres de jours de stafs avant admissions	100	259	159%

25

lits d'hébergement FAM

45

lits d'hébergement FDV

70

Lits et places

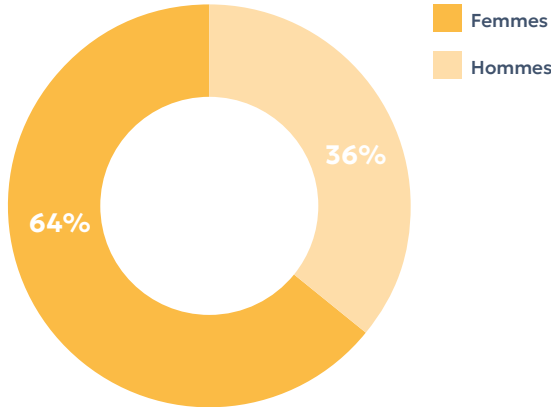
3

places d'accompagnement en appartement extérieur

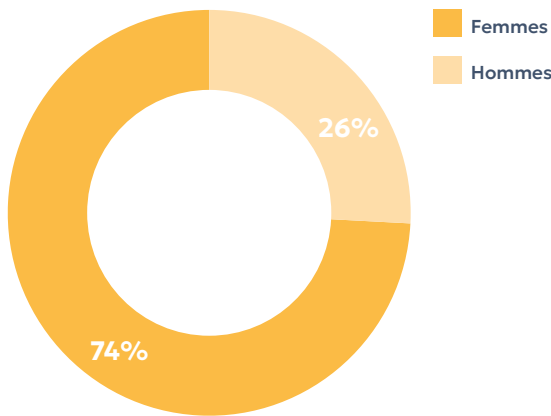
*FDV : Foyer de vie
*FAM : Foyer d'accueil médicalisé
*PACQ : Plan d'amélioration continue de la qualité

Répartition homme/femme

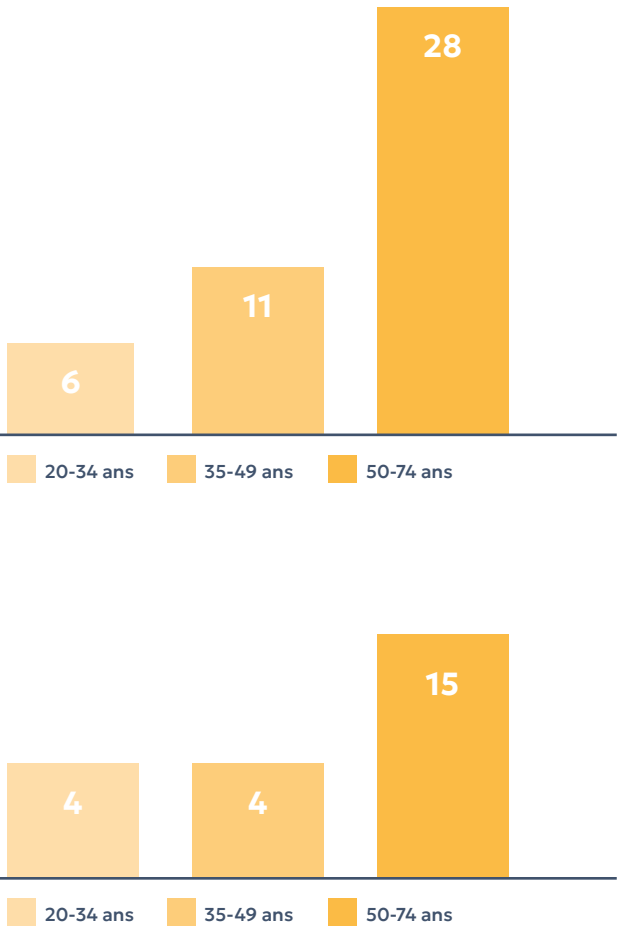
Foyer de vie



Foyer d'accueil médicalisé



Classification des âges



Focus

Charte VIE INTIME & AFFECTIVE & SEXUELLE des personnes en situation de HANDICAP

La santé sexuelle est définie par l'OMS comme : l'expérience d'un processus continu de bien-être physique, psychologique et socio-culturel concernant la sexualité. La santé sexuelle est fondée sur l'expression libre et responsable des capacités sexuelles qui renforcent le bien-être harmonieux personnel et social et enrichit la vie individuelle et sociale. Elle ne réside pas uniquement dans l'absence de dysfonction, de maladie ou d'infirmité. Pour atteindre et maintenir les objectifs de la santé sexuelle, il est nécessaire que les droits sexuels de tous les individus soient reconnus et soutenus.

Personnes accompagnées

- L'accès à une information et une éducation précoce sur la vie affective et sexuelle dispensée par un professionnel formé
- L'accès à des consultations médicales en santé sexuelle.
- La liberté fondamentale de vivre la vie affective et sexuelle de son choix dans la liberté.

Formation des professionnels pour la vie affective intime et sexuelle (VAIS) des personnes en situation de handicap

Le Foyer a engagé un projet depuis 2022 concernant le respect du droit à l'intimité, la vie amoureuse et sexuelle des personnes en situation de handicap, accueillies. Dans cette optique 31 professionnels (aide-soignants, accompagnants éducatifs et sociaux, moniteurs éducateurs, éducateurs spécialisés, psychologue, infirmière, animatrice, cadre) ont été formés. Ainsi formés les professionnels vont élaborer le plan d'actions à déployer.

#2024 Faits marquants

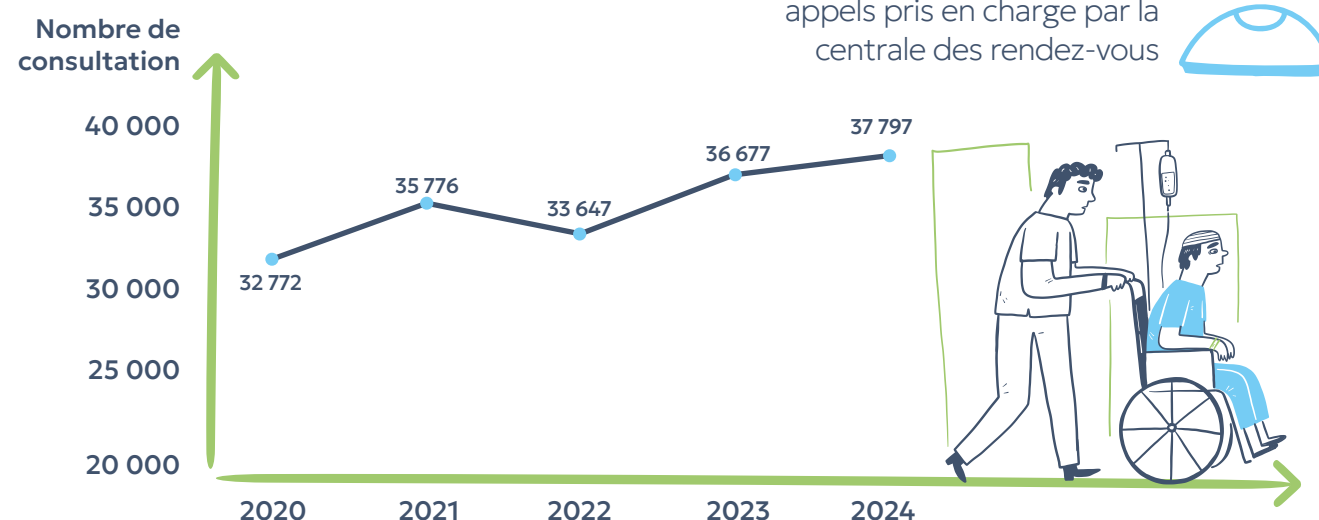
- Baisse de l'activité du FAM multifactorielle : décès, départ en EHPAD, réorientation vers le foyer de vie ;
- Rencontres avec les acteurs du territoire : ESMS, référent de la communauté 360, acteurs de l'habitat inclusif ;
- Campagne de sensibilisation des résidents aux effets du sucre sur l'organisme ;
- Elaboration des documents pour les résidents en FALC (Facile à Lire et à Comprendre) ;
- Sensibilisation des professionnels, des résidents et des membres du Conseil de la Vie Sociale à l'évaluation de la qualité ;
- Audit des étudiants de l'IFSI ;
- Organisation de trois comités de retour d'expérience (CREX) : plans d'actions intégrés dans le PACQ*.

Le plateau des consultations

Spécialités

- Addictologie
- Algologie
- Anesthésie
- Cardiologie
- Centre de consultation de proximité (CCP)
- Dermatologie
- Diététique
- Diabétologie
- Endocrinologie
- Gastro-entérologie
- Néphrologie
- Permanence d'accès aux soins (PASS)
- Pneumologie
- Rhumatologie
- Ophtalmologie
- ORL
- Orthopédie
- Stomatologie
- Viscérale
- Urologie

Évolution des consultations



La PASS : un dispositif essentiel pour l'accès aux soins des plus vulnérables.

La permanence d'accès aux soins de santé (PASS) est un dispositif hospitalier destiné à faciliter l'accès aux soins des personnes en situation de précarité ou d'exclusion, souvent éloignées du système de santé. **Elle permet une prise en charge médicale, sociale et administrative, sans condition de couverture sociale préalable.**

La PASS joue un rôle fondamental dans la **lutte contre les inégalités de santé**. Elle offre un accompagnement global, dans un cadre bienveillant, en lien avec les acteurs sociaux et médico-sociaux du territoire.

Les enjeux sont majeurs : **garantir un droit fondamental** — celui à la santé — **et éviter les ruptures de soins** qui fragilisent encore davantage des publics déjà vulnérables.

En 2024, le PSSSL a accueilli un nouveau praticien, permettant de renforcer et de pérenniser ce dispositif essentiel pour les patients les plus démunis du territoire.



97
Prises en charge PASS

Les consultations avancées

Le Pôle Santé Sarthe & Loir propose des **consultations avancées** dans les locaux des maisons de santé du Pays fléchois et du Pays Sabolien afin de favoriser l'accès aux soins des patients qui ne peuvent pas se déplacer.

Au sein des deux maisons de santé, des consultations dans les spécialités suivantes sont assurées :



Consultation orthopédique

Consultation chirurgie viscérale



500 activité du CCP consultations



Focus



Ouverture du Centre de consultation de proximité

En mai 2024, le Centre de Consultations de Proximité (CCP) a ouvert ses portes au PSSSL, un service de proximité conçu pour améliorer l'accès aux soins. Avec 12 à 13 % de la population sans médecin traitant, le PSSSL innove en créant ce centre, en collaboration avec les collectivités locales. Ce projet vise à répondre aux besoins des usagers sans médecin traitant, tout en renforçant la coopération et le lien entre la ville et l'hôpital. Le CCP accueille les résidents du bassin Sud Sarthe ne disposant pas de médecin traitant, afin de leur garantir un suivi médical.

#2024

Faits marquants

- Réactualisation des contrats locaux de santé avec les communautés de communes du Sud Sarthe ;
- PASS augmentation d'effectif avec l'arrivée du Dr Aubertin ;
- Ouverture du CCP en mai 2024.



Les instances

La vie institutionnelle au Pôle Santé Sarthe & Loir

Les instances d'un établissement public de santé jouent un rôle essentiel dans son bon fonctionnement. Elles assurent la concertation, la représentation des professionnels et des usagers, et contribuent à la qualité des soins, à la sécurité, au dialogue social et à la transparence de la gouvernance.



Le conseil de surveillance (CS)

Quel est son rôle ?

Le Conseil de surveillance se prononce sur la stratégie de l'établissement et exerce un contrôle permanent sur sa gestion. Il approuve les comptes, évalue la stratégie et contrôle les décisions du directoire, tout en représentant les usagers et partenaires.

5

réunions en 2024

15

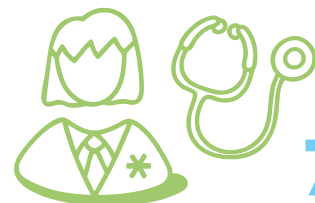
membres
(dont 1 siège vacant)



La commission médicale d'établissement (CME)

Quel est son rôle ?

La commission médicale d'établissement (CME) joue un rôle clé dans les hôpitaux : elle représente le corps médical, participe à l'élaboration de la politique de soins et veille à la qualité et à la sécurité des prises en charge. Ces membres participent à l'élaboration du projet d'établissement et le votent.



7

réunions en 2024

2

chefs de service
désignés en 2024

17

membres

La commission des soins infirmiers, de rééducation et médico-technique (CSIRMT)

Quel est son rôle ?

La CSIRMT est une instance consultative : Elle représente le personnel paramédical. Elle contribue à l'organisation, l'évaluation et l'amélioration des soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques. Ces membres participent à l'élaboration du projet d'établissement et le votent.



4

réunions en 2024

12

membres

Le directoire

Quel est son rôle ?

Le directoire est une instance stratégique et consultative chargée d'appuyer le directeur délégué dans la gestion de l'établissement et la mise en œuvre de sa politique générale. Présidé par le directeur délégué, il est composé de membres nommés - issus des directions fonctionnelles - et de praticiens élus. Son rôle est d'élaborer et de voter le projet médical, de participer à la définition de la politique générale et de coordonner les pôles ou services médicaux. Il donne également un avis sur des documents stratégiques comme les comptes financiers ou les contrats d'objectifs.

8

réunions en 2024

9

membres

Le comité social d'établissement (CSE)

Quel est son rôle ?

Le CSE est une instance de dialogue social obligatoire au sein d'un établissement de santé public. Il traite de l'organisation du travail, de la politique sociale, des conditions de travail, de la formation et donne un avis sur des projets importants concernant le personnel.



9

réunions en 2024

(dont 3 commune
avec la F3SCT)

22

projets d'engagement
collectif primés en 2024

12

membres

FOCUS

La prime d'engagement collectif

La prime d'engagement collectif est une prime qui peut être versée aux agents de la fonction publique hospitalière pour récompenser un travail collectif dans le cadre d'un appel à projets et d'objectifs fixés par l'établissement.

Avec les représentants du personnel et dans le cadre des dispositifs du Ségur de la santé, le PSSS a proposé l'application de ce dispositif pour les années 2021 à 2023, avec une sélection des projets et le versement de la prime correspondante en 2024.

La commission des usagers (CDU)

La commission des usagers



5

réunions
en 2024

2

médiations menées en 2024

4

représentants des usagers (RU)

Quel est son rôle ?

La commission des usagers a pour mission de veiller au respect des droits des usagers et de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'accueil des personnes malades et de leurs proches ainsi que de leur prise en charge.

Les représentants des usagers (RU) sont :

- Mme **Myriam JARDIN**
Présidente de la Commission des usagers du PSSS & suppléante de l'association Fédération Française pour le Don du Sang Bénévole (FFBSD)
- Mr **Pierre BESNARD**
titulaire, association UFC Que Choisir
- Mr **Francis DORLENCOURT**
suppléant, association UFC Que Choisir
- Mr **Jean-Claude LAHAYE**
titulaire, association Ligue contre le Cancer

La Formation spécialisée en santé sécurité et conditions de travail (F3SCT)

Quel est son rôle ?

C'est une formation spécialisée du CSE, centrée exclusivement sur les questions de santé, sécurité et conditions de travail. Elle analyse les risques professionnels, propose des actions de prévention et enquête en cas d'accident ou de situation grave.

9

réunions en 2024
(dont 3 commune avec la CSE)

1

visite du F3SCT
en 2024



Pôle Santé Sarthe & Loir

CENTRE HOSPITALIER • EHPAD • FOYER DE VIE • IFSI/IFAS

CENTRE HOSPITALIER

CH Sarthe & Loir

La Chasse du Point du Jour
LE BAILLEUL
72205 LA FLÈCHE Cedex
02 44 71 30 00

INSTITUT DE FORMATION

Institut de formation en soins infirmiers & aide-soignants (IFSI /IFAS)

12, rue Henri Dunant
72200 LA FLÈCHE
02 44 71 34 43

STRUCTURES MÉDICO-SOCIALES

Foyer de vie « Le temps de vivre »

1, impasse Saint-Eloi
72300 SABLÉ-SUR-SARTHE
02 44 71 32 79

EHPAD « Marie de la Ferre »

Accueil de jour « Les fils d'argent »

12, rue du Léard
72200 LA FLÈCHE
02 44 71 31 72 / 02 44 71 32 86

EHPAD « La Martinière »

2, rue Pierre et Marie Curie
72300 SABLÉ-SUR-SARTHE
02 44 71 33 79 / 02 44 71 32 32



SUIVEZ-NOUS !



ch-polesantesartheloir.fr

